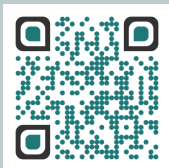


Avril  
2024

n°14

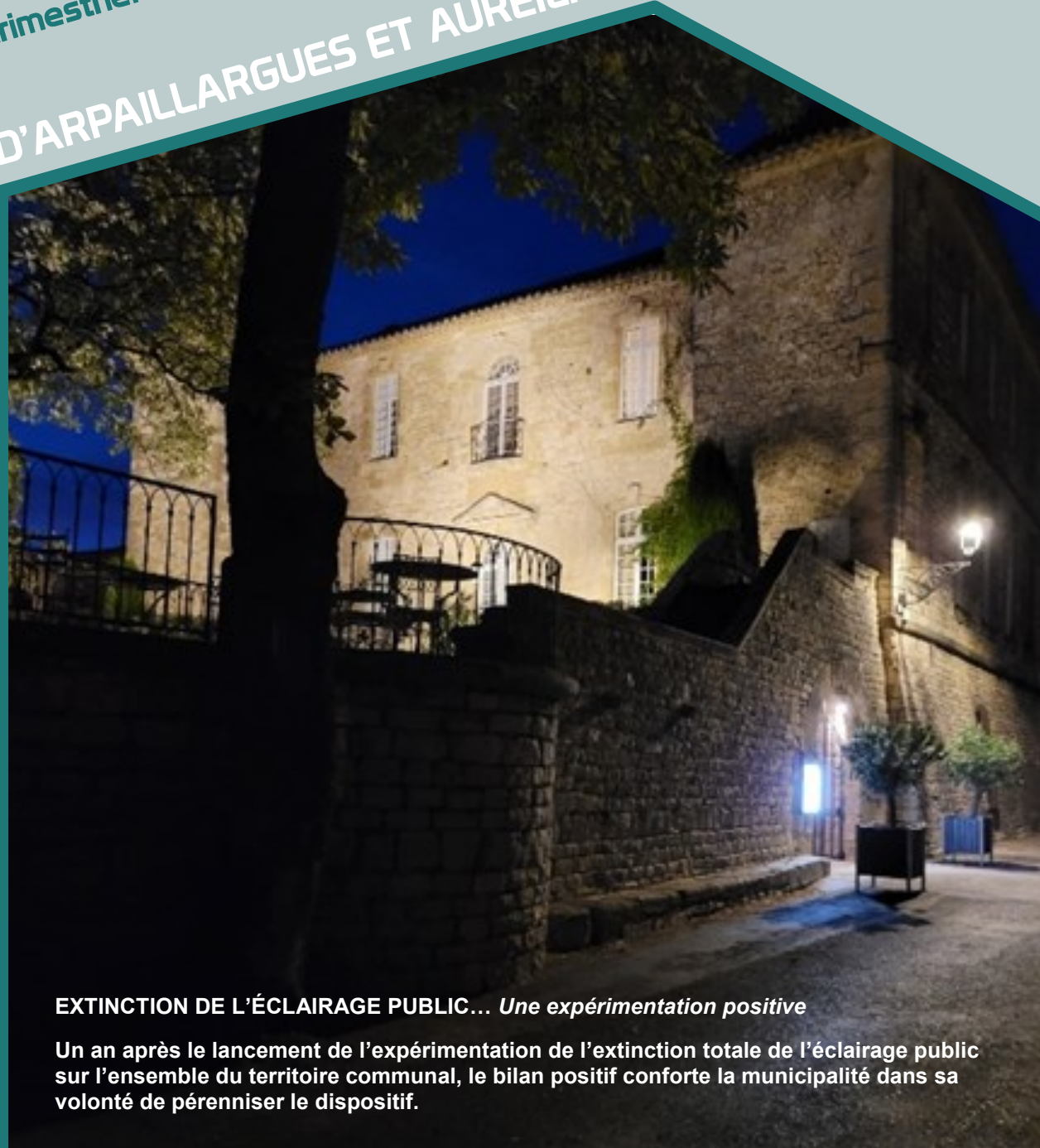


# Le Mag



Bulletin d'informations  
trimestriel

D'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC



## Le Mag

Directeur de la publication :  
Gérard DAUTREPPE, Maire

Comité de rédaction :  
Henri LIMOUSIN

Réalisation et Maquette :  
Loïc REYNARD /

Commission Communication

Photos : Elus, Manu Raga  
Impression : Mairie d'Arpaillargues

Avril 2024 - n°14  
Exempté de n°ISSN

### EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC... *Une expérimentation positive*

Un an après le lancement de l'expérimentation de l'extinction totale de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire communal, le bilan positif conforte la municipalité dans sa volonté de pérenniser le dispositif.

*Ce premier MAG de 2024 est dans sa partie initiale, consacré à plusieurs statistiques sur la commune et sert de complément illustré à la récente cérémonie des vœux. Il retrace également l'activité importante de ce premier trimestre. Bonne lecture à tous.*

## EDITO DU MAIRE

**2**023 a été une année riche en projets et en actions pour notre commune.

Nous l'avons commencée en prenant possession de la place de la mairie rénovée et elle s'est achevée avec la réalisation du City Stade, très attendu par les responsables de l'école et par la jeunesse du village.

Pour 2024 et pour la suite de notre mandat, l'action municipale avance à un rythme soutenu, même si le contexte économique et budgétaire tendu nous conduit à être attentifs à la modération de nos dépenses de fonctionnement et à adapter notre plan d'investissements, notamment en recherchant plus de sobriété énergétique.

Le « budget vert », élaboré en 2023, est désormais familier et définit une partie de nos orientations budgétaires responsables.

Nous avons pris devant vous, lors de la soirée des vœux, l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, jusqu'à la fin de notre mandat, nous nous y tiendrons.

2024 a commencé avec le même élan, avec beaucoup d'énergie et avec le même enthousiasme. Cette année sera toute aussi riche en réalisations car il est temps de concrétiser le projet structurant de la maison des associations dans le parc et d'en engager d'autres comme le lancement des travaux pour la liaison cyclable avec UZES ou la rénovation énergétique de la salle polyvalente et de la mairie.

A l'occasion de la cérémonie des vœux où vous étiez près de 200 personnes et je vous en remercie, nous avons pu faire le point sur les actions conduites depuis le début du mandat. Je tiens à souligner

que ces moments de rencontres et d'échanges sont pour moi et pour mon équipe des moments privilégiés de partage sur des sujets qui nous concernent tous. Et pour renforcer ce lien essentiel avec vous, le site internet de la commune est un outil de plus en plus utilisé. Continuons à dialoguer !

2024 sera également une année sportive exceptionnelle avec, en France, les Jeux Olympiques et paralympiques de Paris en point d'orgue. Les valeurs de l'olympisme vont supplanter, un temps, le bruit du monde. Qu'on s'y intéresse ou non, le sport reste un plaisir, celui d'être ensemble et de partager. De belles émotions nous attendent.

Je vous souhaite un bon printemps,

**Votre Maire,  
Gérard Dautreppe**

Suite à une rumeur circulant dans le village, le maire Gérard DAUTREPPE a publié un démenti sur le site de la commune :

« La rumeur va bon train dans ARPAILLARGUES et AUREILHAC. Certaines personnes auraient entendu et/ou fait circuler le bruit que le maire et son équipe voudrait faire partir les médecins du cabinet médical. Ce n'est pas la position des élus qui souhaitent apporter un démenti formel à cette rumeur. Depuis plusieurs semaines le maire essaie de rencontrer, sans succès, les médecins pour faire un point précis sur la situation à venir du cabinet médical d'autant plus qu'un départ volontaire des médecins pourrait être envisagé pour une installation sur la commune voisine de Montaren ?

Le bail qui lie la commune, propriétaire de ce cabinet, et le corps médical viendra à échéance **le 28 février 2025**, et que pour des raisons évidentes la mairie souhaite connaître la position des médecins pour statuer et rendre compte aux administrés. Comme l'a précisé oralement le maire à l'un des médecins, la municipalité est tout à fait disposée à prolonger ce bail pour une durée à préciser. Ceci passe bien évidemment par la signature des deux parties concernées ».

Les élus souhaitent avant tout que les administrés bénéficient d'une couverture médicale normale de proximité et que tout sera fait en ce sens.

# LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

## *Une participation record*

La salle polyvalente a montré ses limites en termes de capacité d'accueil et de sonorisation pour cette seconde cérémonie des vœux du maire et de son équipe municipale.

Salle comble en effet avec près de 200 personnes présentes, démontrant ainsi l'intérêt d'une majorité des habitants de la commune pour l'actualité municipale.

Dès le début Gérard Dautreppe a adressé des remerciements marqués envers les représentants des associations locales et des bénévoles de la bibliothèque, au personnel municipal et aux membres du conseil municipal. Parmi les personnalités présentes dans la salle, autour de la sénatrice du Gard Vivette Lopez, on remarquait le président de la CCPU Fabrice Verdier représentant Carole Delga pour la région, ainsi que 7 maires des communes voisines, sans oublier les représentants des corps de la gendarmerie, de la police intercommunale et des pompiers.

Gérard Dautreppe a exprimé son soutien au monde agricole face à la crise actuelle et a encouragé la population à soutenir activement les commerces locaux,

allant de l'épicerie à la boulangerie, du coiffeur à la pharmacie, des restaurants aux vignerons et artisans locaux.

Au cours de la soirée, le maire a présenté un aperçu des projets réalisés en 2023, ceux en cours, et les projets stratégiques pour les deux prochaines années.

Avant de conclure Il lançait « **que comme promis lors de son élection, les taux d'imposition municipaux seraient maintenus pour la fin de son mandat** » en adressant sa reconnaissance aux membres de son équipe pour le travail accompli. L'ovation qui a suivi l'ensemble de cet exposé a dû conforter Gérard Dautreppe dans sa conduite actuelle de la commune.

La soirée s'est étirée pendant plusieurs heures autour d'un buffet de haute tenue qui soulevait les remerciements et les félicitations de tous. La date de la prochaine cérémonie des vœux est déjà programmée pour **le vendredi 24 janvier 2025**.



*Le maire accueille les habitants*



*Début de l'intervention*



*Gérard DAUTREPPE et Henri LIMOUSIN accueillent la sénatrice, Vivette LOPEZ, le président de la CCPU, Fabrice VERDIER et le maire de SERVIERS, Francis MAZIER*



*Le secteur charcuterie a rencontré un vif intérêt*



# BILAN FINANCIER 2023

Lors de la première réunion du conseil municipal 2024, à la suite de la présentation de l'adjoint aux finances, les élus ont voté à l'unanimité le bilan financier 2023, avec une évolution constante, comme dans la majorité des communes de France, de la baisse progressive de la marge d'autofinancement.

## CLOTURE DU BUDGET PRINCIPAL

### Section de fonctionnement

Pour l'adjoint aux finances, « **Il est indispensable de maîtriser le budget de fonctionnement si on ne veut pas rendre les budgets futurs plus problématiques et éviter des lendemains qui déchantent** ».

- « Sur le budget primitif, nous avons prévu 1 079 574.37 € de recettes, soit 889 041 € pour 2023, et 190 533.37 € pour excédent antérieur de 2022. Au final nous en avons comptabilisé 918 9660.09 €. La différence est due essentiellement à une prise en charge de la rémunération de personnel (différence de 23 094.87 €) plus élevée que prévue du fait de l'absence d'un agent pendant toute l'année, alors que l'on pensait que sa situation serait régularisée dans le premier trimestre de 2023. Parmi les points que nous avons sous-estimé, les concessions au cimetière (plus 2 400 €) et une affluence plus importante que prévue à la cantine (pour 8 860 €). A l'inverse nous avons sur estimé les impôts directs locaux (perception de 429 919€ pour 433 000 € escomptés suite demandes de dégrèvements accordées par le fisc).
- Sur le budget initial, nous avons prévu 1 079 574.37€ de dépenses, et au final nous n'avons comptabilisé que 756 974.84€. La différence sur l'exercice est de 44 670.16 € (si l'on intègre les 277 929.73€ de RAR 2022). Elle est due pour les postes les plus importants.

### Sur les charges à caractère général

- 5 912.15 € à l'économie sur l'énergie (extinction nocturne et baisse sur la consommation des bâtiments publics)
- 5 077.23 € sur l'entretien des bâtiments publics
- 2 000 € sur entretien des terrains non réalisés et 2 143 € sur l'entretien des bois
- 1 485.07€ sur la consommation d'eau suite mesures prises pour l'arrosage du stade et pour la pompe route de la gare.

A l'inverse nous avons sous-estimé certains postes, comme le coût de la cantine (-2 150€) avec plus d'élèves inscrits que prévu, pour des inscriptions à des organismes de formation (- 1 364€), et surtout pour les frais d'honoraires d'avocat (8 797.73€ pour une prévision de 5 000€).

Les autres comptes de cette rubrique sont conformes aux prévisions, avec 25 000 € consacrés à la réfection des chemins, 30 000 € pour les fêtes et cérémonies ».

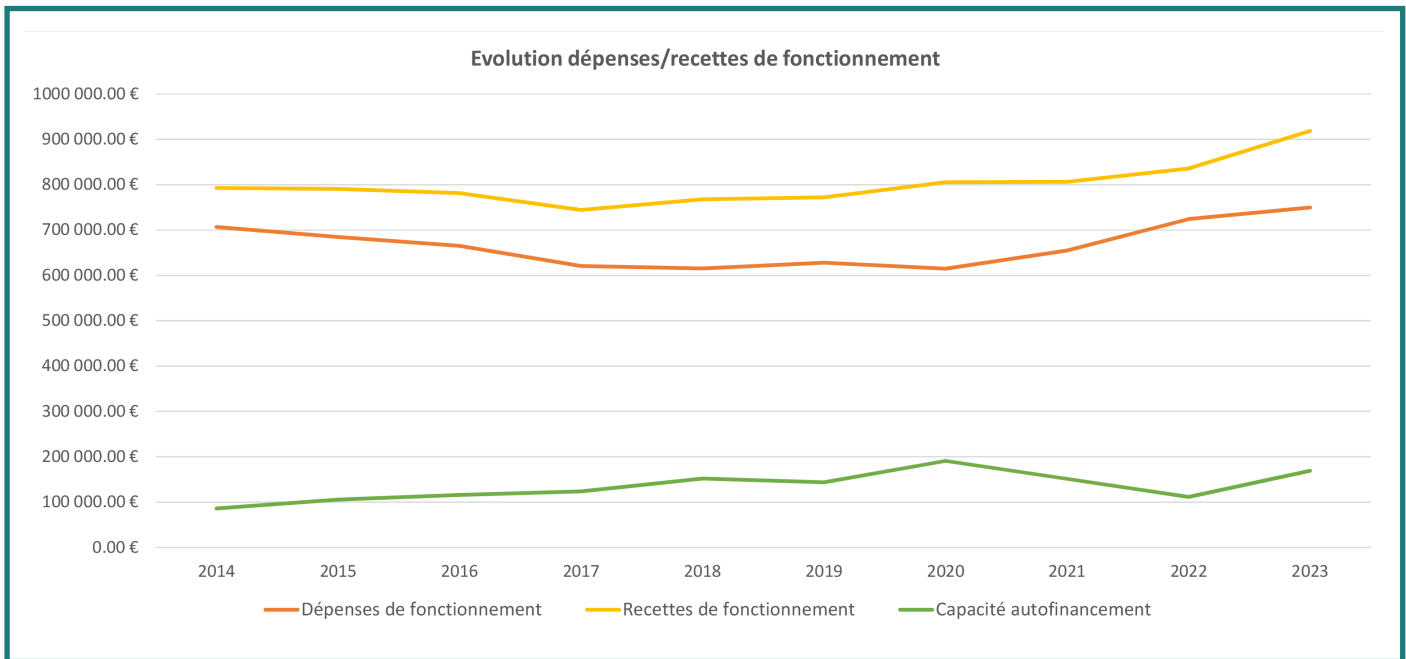
### Sur les charges de personnel

« Nous avons prévu 387 030 € au budget et nous avons dépensé 378 856 €. Nous enregistrons une différence de 8173 € principalement due aux prélèvements URSAFF et Caisse de retraite.

Cette rubrique n'appelle pas de commentaires particuliers.

Pour le reste, le poste de dépenses imprévues (20 000 €) n'a pas été utilisé cette année, les autres charges courantes budgétées pour 120 925€ se terminent à 114 484€ pour 2023, soit une dépense inférieure de 6 440€ (pour 2200 euros sur les indemnités élus, 1180 euros sur les subventions aux associations avec l'absence de deux demandes d'associations malgré des rappels, 1 000€ pour les secours d'urgence et 5 000 € pour des amendes éventuelles, non utilisés) ».

**Au final le budget de fonctionnement 2023, très strict, permettra d'autofinancer 120 282.23 € sur le budget investissement 2024.**



## Section d'investissement

Pour l'adjoint aux finances, « *la réalisation de notre programme est certes une satisfaction mais on doit assumer, en toute transparence, certains contrastes, notamment par la liste des projets retardés qui a tendance à s'allonger. Il nous faut l'accepter.* »

« Sur le budget primitif, nous avons prévu 899 028.37€ de recettes. Au final nous en avons comptabilisé 416 589.77€. La différence 482 438.60€, soit 204 509.23 € hors virement de la section de fonctionnement, est essentiellement due à des subventions non encore perçues. (52 930 € pour le city stade, 16 912€ de PETR pour le lavoir) et pour la cession d'un terrain (138 980€) qui ne se traitera qu'en 2024.

Sur ce même budget nous avons prévu 899 028.75 € de dépenses. Au final nous n'avons enregistré que 513 375.56 €, soit une différence de 385 653.19 €. Cela

est dû en grande partie pour les travaux effectués et non encore réglés (Aureilhac, City stade) ou en attente et déjà budgétisés en 2023 (Kiosque du parc, voie cyclable, rénovation énergétique salle polyvalente et mairie, travaux impasse Mas du Rey ..)

Parmi les autres lignes, le poste dépenses imprévues pour 10 000 euros n'a pas été utilisé et pour les frais d'étude (principalement pour le parc) la ligne n'a été utilisée qu'à 50% du fait du retard pris dans la réalisation de ce projet ».

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Résultats reportés</b>	0.00	4185.36	0.00	190533.37	0.00	194718.73
<b>Opérations de l'exercice</b>	513375.56	416589.77	756974.84	918660.09	1270350.40	1335249.86
<b>TOTAUX</b>	513375.56	420775.13	756974.84	1109193.46	1270350.40	1529968.59
<b>Résultats de clôture</b>	<b>92600.43</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>352218.62</b>	<b>92600.43</b>	<b>352218.62</b>
<b>RESULTAT CLOTURE</b>					<b>0.00</b>	<b>259618.19</b>
<b>Restes à réaliser</b>	348158.76	208822.80			348158.76	208822.80
<b>TOTAUX CUMULES</b>	861534.32	629597.93	756974.84	1109193.46	1618509.16	1738791.39
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	<b>231936.39</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>352218.62</b>	<b>0.00</b>	<b>120282.23</b>

# CLOTURE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Au niveau de l'exploitation (bénéfice de 244.32 euros) la facturation de l'eau assainie est une nouvelle fois bien adaptée (1€ par m3 jusqu'à 50 m3 de consommation, 1.05€ au-delà). Le budget d'investissement (malgré le déficit de l'année de 12 242.50 € dû à des travaux,) reste très favorable pour la commune (130 844.65€) et nous permet de gonfler notre trésorerie globale.

« Au **niveau budget d'exploitation**, pour les dépenses, sur un budget de 65 000 € de frais de réseaux nous avons seulement dépensé 56 660.48 € (soit une différence positive de 8 339.52€), et au global du budget dépenses 113 219.42 € pour un budget initial de 126 095.40 €, soit une **différence positive de 12 875.98€**.

Au niveau des recettes nous avons prévu 126 095.40 € alors que nous avons encaissé seulement 113 463.74 € (soit une **différence négative de 12 631.66 €**).

Au cumulé sur ce budget exploitation, la commune est bénéficiaire de 244.32 € auquel s'ajoute un report de 2022 (13 892.79€) également positif soit un résultat définitif de 14 137.11 euros.

**Au niveau investissement**, plusieurs travaux cette année (12 902.61 € au clos des Vaques) et après amortissement (30 308.52€) et annuité d'emprunt (9 885.51 €), les dépenses s'élèvent à **53 096.54 €** avec un reste à réaliser (station épuration) de **24 533.79€**. Les recettes (récupération TVA + eau assainie) sont de **40 854 €** auquel s'ajoute un report de 2022 de 128 950.04 €, soit un résultat définitif de **116 707.54€** »

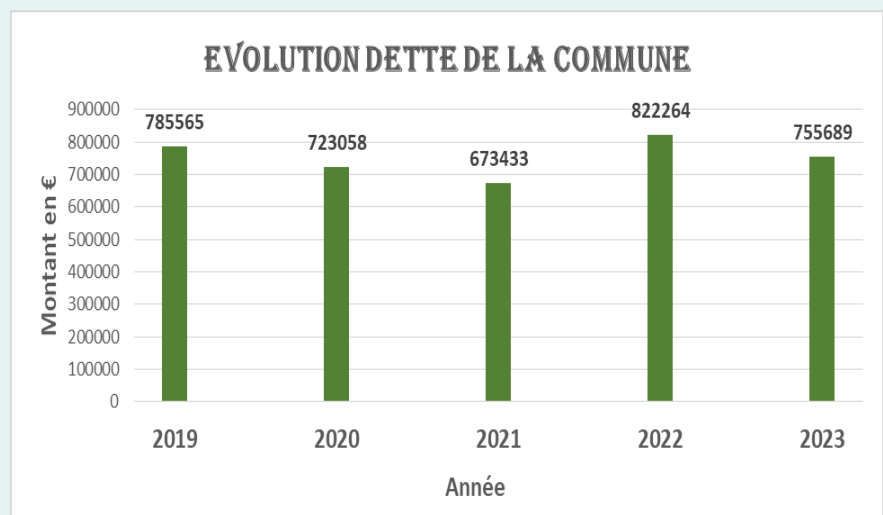
**Au cumulé la commune enregistre sur le budget assainissement un résultat 2023, de 106 310.86 € (soit 14 137.11 €, + 92 173.75 €).**

Libellés	Investissement		Exploitation		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0.00	128950.04	0.00	13892.79	0.00	142842.83
Opérations de l'exercice	53096.54	40854.04	113219.42	113463.74	166315.96	154317.78
<b>TOTAUX</b>	53096.54	169804.08	113219.42	127356.53	166315.96	297160.61
Résultats de clôture	<b>0.00</b>	<b>116707.54</b>	<b>0.00</b>	<b>14137.11</b>	<b>0.00</b>	<b>130844.65</b>
Restes à réaliser	24533.79	0.00			24 533.79	0.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	77630.33	169804.08	113 219.42	127356.53	190849.75	297160.61
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	<b>0.00</b>	<b>92173.75</b>	<b>0.00</b>	<b>14137.11</b>	<b>0.00</b>	<b>106310.86</b>

Présentation du compte administratif du budget annexe

En conclusion, cette année est conforme aux prévisions avec des résultats positifs mais en recul par rapport aux années précédentes ; les recettes stagnent et les dépenses s'envolent avec l'inflation. De plus les travaux ont tendance à s'étendre en durée ce qui alourdit le reste à réaliser.

Pour 2024, il est encore trop tôt pour connaître le montant de toutes les dotations mais cette tendance devrait se poursuivre à la vue des premières indications reçues. A titre d'informations, la cour des comptes vient d'indiquer que cette année la France présente son 50ème budget consécutif en déficit (le dernier bénéficiaire était sous la présidence de Georges POMPIDOU) et que la dette publique par français est désormais de 44 300 euros. Par la voix de son président elle préconise de programmer 50 milliards d'économies d'ici 2027. Les dotations aux communes ne devraient pas être épargnées par ce programme.



# DOSSIER : plan consommation énergétique

**20.5% d'économie moyenne globale de consommation en énergie consommée**

**140 418 kWh consommés en 2022 / 111 554 kWh consommés en 2023**

## UNE GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Limitier l'énergie consommée et baisser la facture énergétique de la commune, d'autant plus dans un contexte de hausse du coût de l'électricité - Préserver la biodiversité - Réduire l'impact sur notre santé - Diminuer fortement les émissions de carbone - Réduire la pollution lumineuse nocturne.

Un an après le lancement de l'expérimentation de l'extinction totale de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire communal, le bilan positif conforte la municipalité dans sa volonté de pérenniser le dispositif. L'extinction totale de l'éclairage public de 23h00 à 5h, depuis le lancement de l'opération en septembre 2022, a permis à la commune de faire une importante économie énergétique et financière, d'autant plus nécessaire compte tenu de la hausse très nette du prix de l'électricité ces derniers temps. Cette mesure, que nous considérons comme très bénéfique également sur le plan environnemental et de la santé, a pu faire l'objet, d'après les différentes analyses et commentaires que nous avons pu recueillir, d'un effort de tous et d'une acceptation collective qui nous encouragent à poursuivre cette action ». Parallèlement les mesures prises sur la consommation des bâtiments publics, avec une bonne assimilation du personnel communal, confirment la bonne évolution due à ces actions.

## UN PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC MODERNISÉ

Consciente des enjeux économiques et écologiques de l'éclairage public, une démarche de modernisation du parc a été lancée

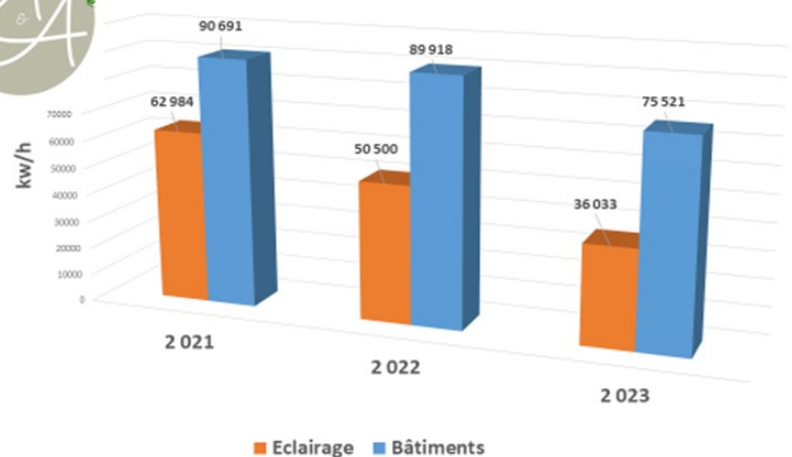
depuis plusieurs années afin de convertir les sources lumineuses selon un programme d'investissement. Les sources lumineuses énergivores (Lampes à vapeur de sodium haute pression - SHP) sont ainsi converties en luminaires moins consommateurs (LED).

La commune compte actuellement 181 points lumineux, parmi lesquels

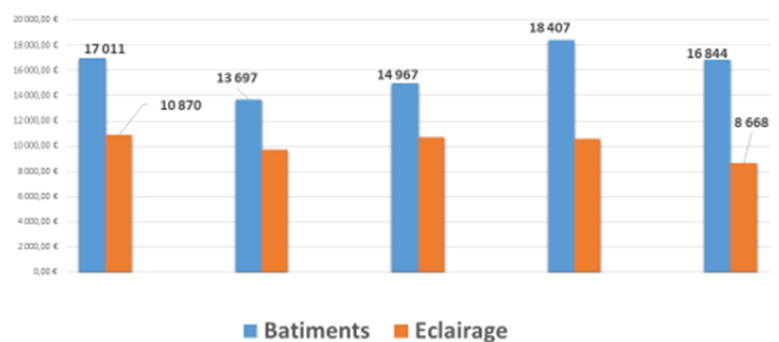
86 restent encore à convertir. L'objectif est de finaliser la modernisation du parc d'ici 2030 avec une moyenne d'environ 15 points lumineux par an. La consommation électrique est le produit de la somme des puissances installées et de la durée de fonctionnement.



Consommation en KW/H



Coût électricité en € de 2019 à 2023



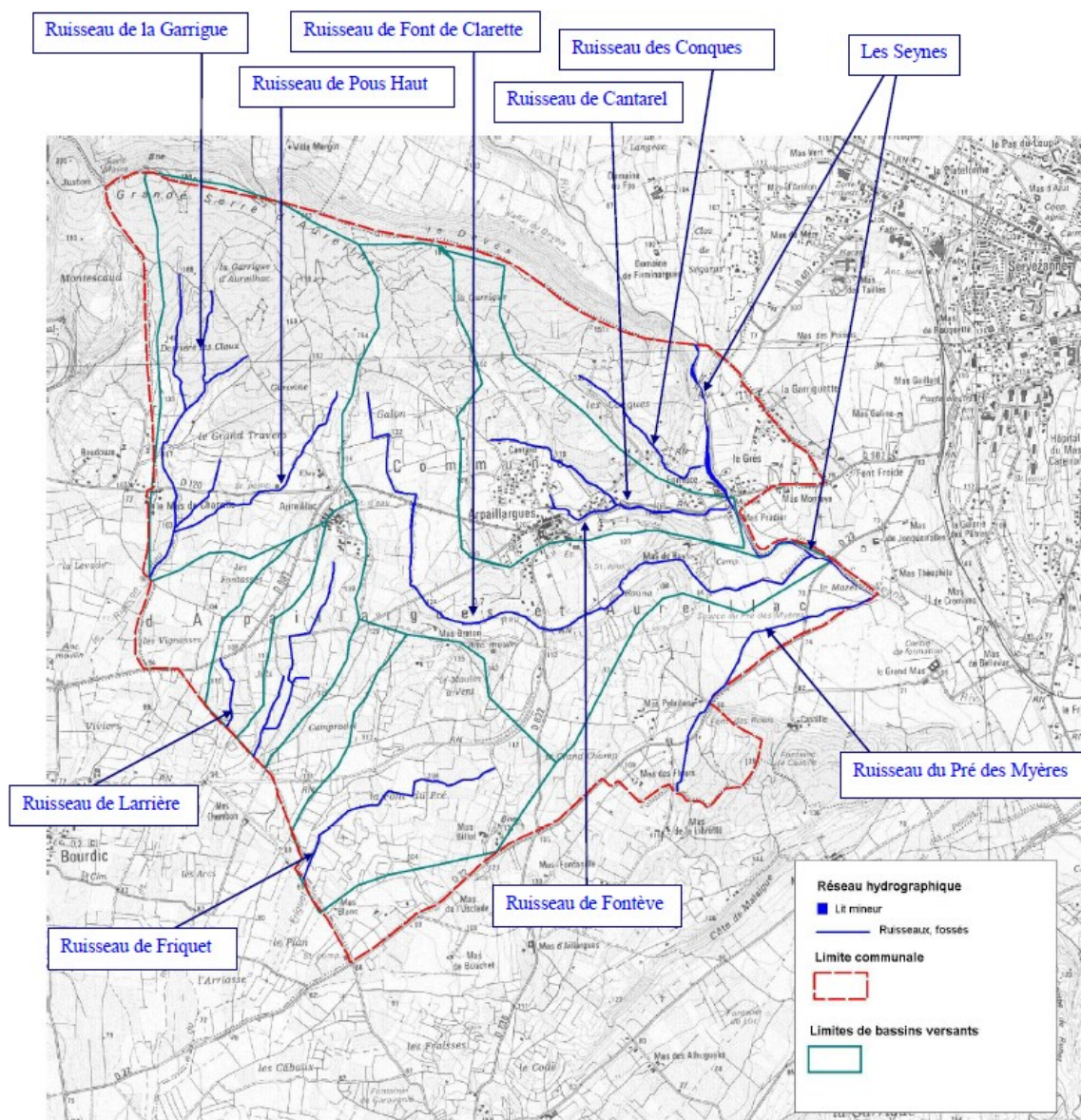
La consommation enregistrée sur la seule partie de l'éclairage publique, avec il est vrai quelques dysfonctionnements pendant les premiers mois de la mise en place, a reculé de **28.65%**, la baisse de la facture se limitant à **18.28%** du fait de la hausse des tarifs.



# ARPAILLARGUES ET SES COURS D'EAU

Dans la journée du 8 au 9 Mars 2024, il est tombé sur la commune plus de 215 mm d'eau de pluie ce qui a entraîné le débordement des Seynes. La rivière est sortie de son lit pendant quelques heures sur le chemin des Seynes, et les résidents de ce secteur, du quartier du Moulin, de la Perrière ou du Grès ont entendu le grondement assourdissant du courant pendant plusieurs jours. Heureusement les rives de cette rivière avaient été nettoyées par ETBP Gardons à l'automne, ce qui a évité de revivre le scénario de 2002, avec le pont sur la RD 982 en guise de barrage. Cette brusque montée des eaux a également été constatée sur plusieurs cours d'eau de la commune, l'occasion d'en faire le tour et de les répertorier sur une carte.

**La rivière les SEYNES**, est un cours d'eau de 24 Kms depuis l'est du village du même nom à 330m d'altitude, et s'écoulent direction Ouest puis Sud en traversant les communes de BELVEZET, SERVIERS et LABAUME, ARPAILLARGUES et AUREILHAC avant de se jeter dans l'ALZON après le village de SAGRIES, à 44m d'altitude, soit une pente moyenne élevée, supérieure à 1%. Sur le territoire de la commune, les Seynes s'écoulent vers le Sud à l'est du centre du bourg en passant sous la voie ferrée par un viaduc, puis au droit du Moulin (musée) à l'amont de la RD 982. Elle est rétablie sous la RD par un pont à une arche principale et deux arches de décharge. A l'aval de la RD on ne note la présence que d'une habitation en rive droite, au droit du Mas Pradier. Ensuite elle traverse des parcelles agricoles où les habitations les plus proches sont le Mas de Jouqueirolles et Mas Théophile en rive gauche avant de quitter la commune après avoir franchi la RD22 par un pont à 3 arches.





**Le ruisseau de Font Clarette** : Petit affluent de la rive droite des Seynes il est entièrement inscrit sur la commune et draine un versant de 3km<sup>2</sup>. Il débute près du lieu-dit Galon. On ne note aucun enjeu à proximité du cours d'eau à l'exception de la station d'épuration et du camping à proximité du Mas de Rey en rive gauche.

**Le ruisseau du Cantarel** : Petit affluent de 1.3 km en rive droite des Seynes, Il s'écoule en limite nord du bourg d'Arpaillargues. Il rejoint la rivière à l'aval de la RD 982, après avoir traversé le chemin du Pré de Myères sous le pont refait en 2022.

**Les ruisseaux du Ranquet et de Fontève** (ainsi répertorié mais plus certainement de Fontèze) viennent grossir le ruisseau de Cantarel.

**Le ruisseau des Conques** : Petit affluent de 1.2 km de la rive droite des Seynes qu'il rejoint en amont de la RD 982, un peu avant le passage à gué actuel. Il s'écoule en partie Nord de la commune et est entièrement inscrit sur le territoire municipal. Son versant est très peu urbanisé et ne compte que quelques habitations éparses.

**Le ruisseau du pré des Myères** : Long de 3 kms depuis le Mas des fleurs à 130m d'altitude, cet affluent de la rive droite des Seynes a son point de confluence avec la rivière juste avant le pont sur la RD22, avant de quitter le territoire de la commune. Sa pente de 1.6% est importante dans une zone non urbanisée et sans enjeu significatif.

**Le ruisseau de la Garrigue** qui comprend plusieurs bras sur la partie Nord-Ouest de la commune dans le secteur de Font Mayre, de derrière les clos et de la Grande Serre d'AUREILHAC. Après regroupements de ses différents cours, il rejoint **le Riançon**, près du Mas la Chapelle sur la commune d'AUBUSSARGUES.

**Le ruisseau de POUSS HAUT** qui sort de terre à quelques mètres du ruisseau Font Clarette, vers le lieu-dit Garonne. Petit affluent du ruisseau de la Garrigue qu'il rejoint après avoir traversé le chemin du Grand Travers puis la D120 sur la commune d'Aubussargues.

**Ruisseau de Friquet** : Il prend sa source près du chemin du Mas Billot et se perd à l'approche du Mas Blanc. Encore plus petit dans le même secteur on recense **le Ruisseau de Larrière**, qui se partage entre la commune de Bourdic et celle d'Arpaillargues.



Les Seynes le 9 mars 2024



# LA PLUIE TANT ATTENDUE

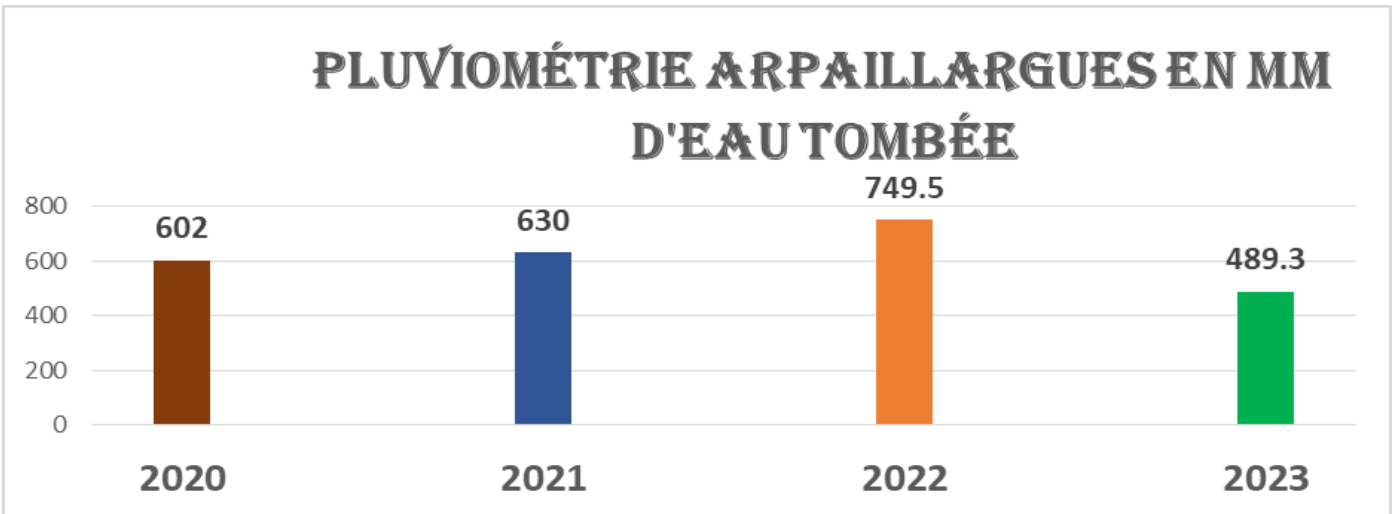
Évaluation quantitative des précipitations, la **pluviométrie** est calculée par diverses techniques, dont le pluviomètre est le plus connu. Toute précipitation de moins de 0,1 mm est qualifiée de « *trace* ». La pluviométrie, avec la répartition de la température, conditionne les climats terrestres, la nature et le fonctionnement des écosystèmes.

**A ARPAILLARGUES**, un élu est le spécialiste de ce suivi avec des relevés journaliers et réguliers des différentes pluies tombées sur la commune. Les mois d'octobre et novembre sont régulièrement les mois les

plus pluvieux à l'inverse des mois d'été avec des orages qui semblent éviter notre territoire local.

2023, marque une année de sécheresse très prononcée avec moins de 500 mm d'eau, enregistrés au niveau du parc municipal. Son pluviomètre s'est un peu emballé en Mars 2024 avec plus de 200 mm ...

Au niveau national la moyenne de pluie en 2023 a été de 828 mm, ce qui permet de situer la position de la commune, avec un minimum de 252 mm enregistrés dans les Pyrénées Orientales.



*1 millimètre de pluie représente 1 litre d'eau par mètre carré*

Un autre élu étudie la variation des cours d'eau de la commune, principalement le niveau de la rivière 'les Seynes » avec désolation depuis quelques mois avec une baisse régulière en toute saison. Après 2 mois de janvier et février très sec, mars est venu bouleverser les prévisions avec de fortes précipitations catastrophiques pour les rives de ce cours d'eau .

▼ *Les Seynes en février et en mars 2024. Deux visages très différents*



# TRAFIC ROUTIER DANS LA COMMUNE

Classée parmi les plus dangereuses routes de France, la RD982 fait l'objet d'une surveillance particulière de la part des élus de la commune, en relation avec les responsables de l'unité territoriale de Bagnols sur Cèze.

À la suite des différentes réunions tenues avec les responsables de la sécurité sur ce territoire, un dernier bilan vient d'être établi sur l'intensité de la fréquentation automobile à différents points de la commune, sur la RD 982 mais également sur la RD 427 (route des haras).

Il en ressort pour **la RD 427**, un débit moyen de **1923 véhicules par jour**, comptabilisés dans les 2 sens de circulation, dont 75 poids lourds (4% de la circulation). 85% des automobilistes respectent la vitesse autorisée avec une vitesse moyenne constatée de 63 km/h.

**Pour le reste, il y a 288 automobilistes chaque jour qui dépassent la vitesse autorisée de 70 km/h**

Pour la **RD 982**, constat réalisé sur le carrefour d'Aureilhac/ Aubussargues, le débit moyen journalier reste stable pour cette période de début d'année **avec 2 939 véhicules** enregistrés dans les 2 sens de circulation, dont 146 poids lourds. On constate également que 85% des usagers respectent la vitesse autorisée de 80km/h et à l'inverse **440 conducteurs circulent chaque jour bien au-delà de celle-ci**.

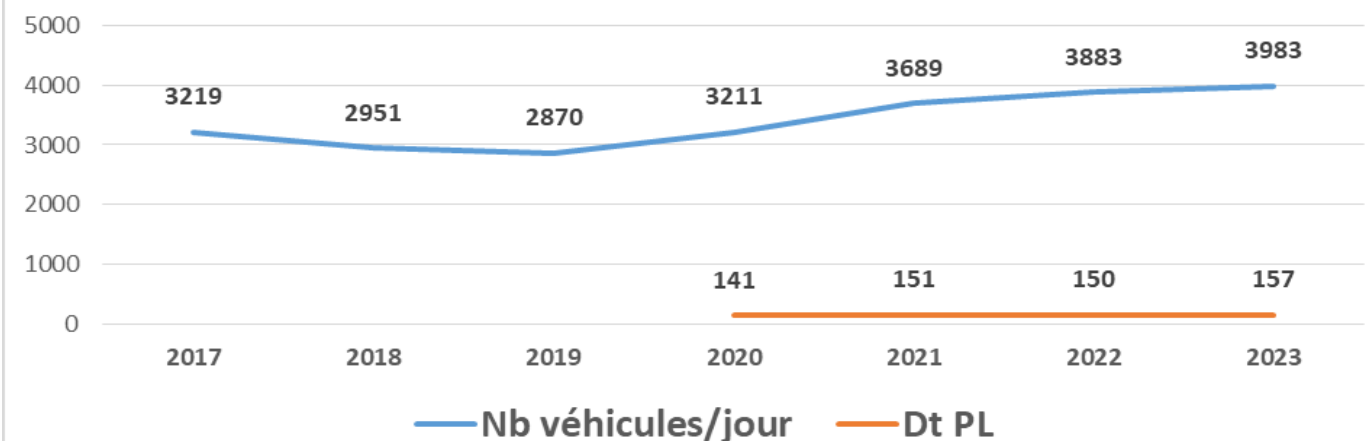
Au niveau circulation, malgré la rénovation de la **D22** qui relie UZES à DIONS et où l'on enregistre 3900 véhicules jours dont 171 PL, l'intensité du trafic se développe sur la RD 982 même si le nombre de PL a tendance à stagner.

Plusieurs chantiers restent en cours d'étude au niveau du département comme la sécurisation du carrefour d'Aureilhac / Aubussargues avec le ramassage scolaire en priorité, mais également les sorties sur la RD 982 de la rue du Moulin et celle du Mas de la Vincente. Les sorties privées ne font pas l'objet d'étude car aucune, comme le nom l'indique ne fait partie du domaine public, et leur accès à la RD est limité.

Dans la traversée de la commune, le passage à 30 km/h est désormais balisé avec les panneaux pédagogiques lumineux, des panneaux fixes et également un marquage au sol très visible.



## Evolution trafic RD 982



Fréquentation moyenne journalière depuis 2017 sur la RD 982



# LA SITE DE LA COMMUNE

Proche des 5000 visiteurs

Lancé le 16 février 2021, le site de la commune avait enregistré 2018 visiteurs en 2021. En 2023 le nombre de visiteurs est passé à **4834 personnes**, dont 2722 pour la première fois lors de cette année. La durée moyenne de connexion reste de l'ordre de 2 minutes par visites. Ces 4834 visiteurs ont consulté 14 472 pages pendant cette année. La période estivale reste la plus importante en termes de fréquentation avec la période de pré saison touristique.

Rappel de l'adresse de connexion : [arpailargues-aureilhac.fr](https://arpailargues-aureilhac.fr)

## Que trouve-t-on sur le site ?

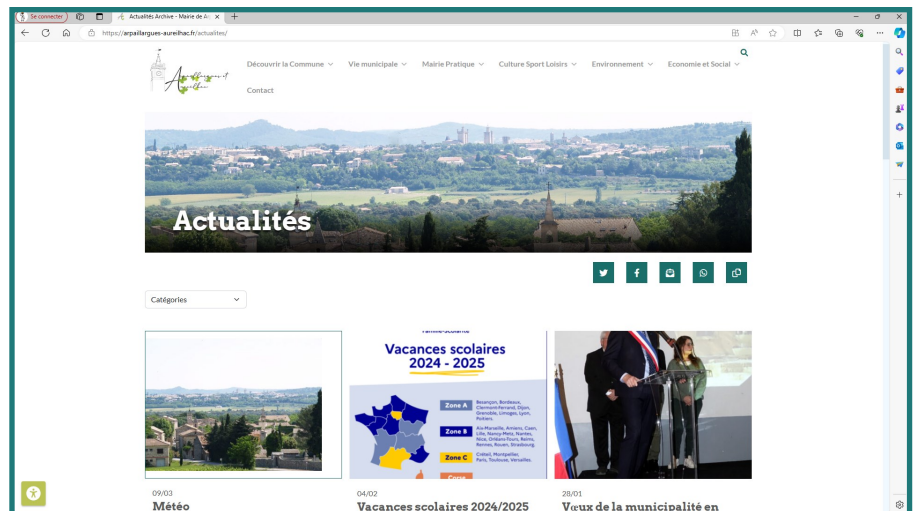
Vous y trouverez l'ensemble de l'actualité de la commune, l'agenda des manifestations, le menu de la cantine de l'école DOLTO mis à jour chaque semaine, les renseignements pour les nouveaux arrivants, les finances de la commune, les travaux en cours, des programmes de balades autour du village, l'histoire et le patrimoine de la commune, les renseignements administratifs, les liaisons vers les associa-

tions et la liste des commerçants et artisans de la commune, répertoriés par rubrique...

**Exemple**, vous cherchez une personne pour entretenir votre jardin, dans la rubrique économie et social, puis agenda commerces, et rubrique entretien jardins, vous trouvez la liste des personnes qui peuvent répondre à votre demande. Un simple clic sur « en savoir plus » et vous

trouvez les coordonnées de la personne.

**Alerte** : Vous pouvez également recevoir l'ensemble des alertes météo ou autres ainsi que les informations importantes de la commune, directement sur votre mobile en vous inscrivant sur la page d'accueil du site. Une page est également réservée aux échanges avec les élus.



# COLLECTE DES ORDURES

## Encore quelques améliorations attendues

Une nouvelle fois nous revenons vers l'ensemble des administrés pour faire un point sur le traitement de nos déchets, sur la commune d'ARPAILLARGUES et AUREILHAC.

Le ramassage des sacs jaune est désormais bien intégré même si certains sacs ne sont pas toujours collectés du fait du nom respect des emballages acceptés. La présence de verre, d'aliments ou d'emballages de produits toxiques justifient dans de nombreux cas ce refus de ramassage.

Nous en profitons pour rappeler que les containers marrons doivent être sortis le mardi soir et remisés dès que possible dans les propriétés des habitants. **Il reste encore quelques cas, de plus en plus isolés, qui laissent sur la voie publique toute la semaine leur container.** Ils font l'objet de rappel par la mairie devant ce manque de civisme. On leur laisse imaginer la situation visuelle de la commune si tous les habitants abandonnaient, toute la semaine leur bac marron sur la voie publique.

Le compostage continue de progresser sur notre commune avec désormais un 3eme site de compostage collectif installé à Aureilhac (photo). Les personnes intéressées peuvent venir grossir les rangs des référents déjà en poste et se renseigner en mairie.





# VIVE LE SPORT, 2024 année olympique

Retour de la compétition cyclisme professionnelle dans notre cité, avec **l'Etoile de Besseges** et plus de 140 concurrents qui ont traversé le village. Bien sûr on est loin de l'effervescence du Tour de France mais les amoureux de la petite reine

étaient installés le long de route. Ballet des voitures publicitaires des équipes engagées et surtout celui des motards de la gendarmerie en nombre, les échappées Juillard, Julien et Le Ny qui franchissent l'entrée du village avec 3'52 d'avance

sur le peloton emmené par la formation Arkea (photo). 3 minutes de passages de voitures avec les directeurs sportifs, les mécaniciens puis la voiture balai qui clôturait ce passage sur les routes de Uzège.



Pendant cette période de début d'année le feu vert a été donné pour la pratique du sport sur le tout nouveau **city stade** par la commission ad hoc. Cet espace est déjà très fréquenté par l'école et des jeunes qui pratiquent divers sports le week-end. Attention cependant certaines règles sont à respecter comme l'interdiction d'évoluer avec des chaussures à crampons sur l'aire de jeu. Les personnes concernées se reconnaîtront.



Inauguration du city stade le samedi 25 mai 2024 à 11h



# LA CARTE SCOLAIRE VALIDÉE

Le conseil départemental de l'Education nationale a validé fin février la carte scolaire pour la rentrée de septembre 2024.

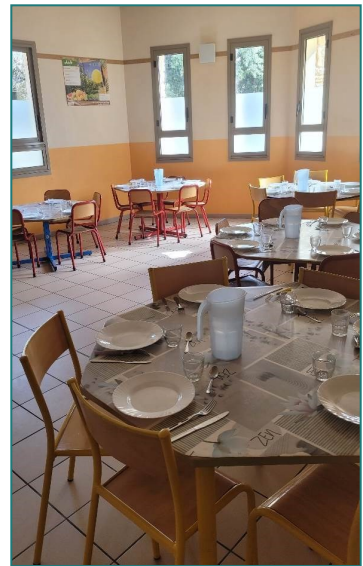
Depuis 2013, le département a perdu 3605 élèves du fait de la baisse démographique constatée dans le Gard, et pour la seule année 2024, une baisse des effectifs de 670 élèves est attendue dans le 1<sup>er</sup> degré.

Pour la commune, les prévisions sont très encourageantes, puisque depuis le début de l'année 2024 on enregistre une évolution très favorable des effectifs avec un plafond d'élèves qui a parfois

dépassé la centaine, ce qui n'est pas s'en poser des problèmes d'organisation dans les différentes classes et au moment de la cantine.

La qualité de l'enseignement promu à l'école Françoise DOLTO ainsi que l'essor maîtrisé de la population explique cette situation.

Ainsi, ARPAILLARGUES est tranquille, au moins pour les deux prochaines années pour le maintien des 4 classes dans l'école, malgré les 31 départs programmés (17 en 2024 et 14 en 2025) vers le collège.



La cantine va être agrandie

# HALTE AU FEU

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit et pourtant une (faible) partie de la population de la commune enfreint la loi.

Enflammer des végétaux, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement.

La pollution atmosphérique déjà importante n'a pas besoin de ce supplément. Il y a pourtant plusieurs solutions dont la plus simple est de les transporter dans une déchèterie de la communauté de commune.

Des réclamations arrivent également en mairie pour faire état de ce manque de civisme mais surtout du manque de respect du voisinage, incommodé par les fumées sans oublier sur les étendoirs, certaines lessives imprégnées d'une odeur entraînant un ...retour en machine.

Le non-respect de la loi du 10 février 2020 est passible d'une amende de 750 euros. Pour l'instant la municipalité compte sur la communication et sur certaines relances individuelles, pour réduire le ratio des inconditionnels.

**L'adhésion de tous est indispensable.**

## LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,  
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !



**Des solutions alternatives existent :**



**BROYAGE**



**COMPOSTAGE**



**PAILLAGE**

Retrouvez tous nos conseils sur : [www.nouvelle-équiline.org/carte-l-interdiction-du-brulage-des-dechets-verts](http://www.nouvelle-équiline.org/carte-l-interdiction-du-brulage-des-dechets-verts)







# ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Seconde édition de la « **Journée d'Accueil des Nouveaux Arrivants** » en début d'année dans la salle du conseil et succès avec une trentaine de participants qui ont répondu favorablement à l'invitation du maire, Gérard Dautreppe.

**"Cette manifestation vous permet de rencontrer les élus lors d'un moment convivial et d'apprendre à connaître la commune".**

Après la présentation des 8 élus présents et du personnel municipal, la parole a été donnée aux habitants. Plusieurs jeunes couples, dont deux déjà installés dans le nouveau lotissement Font Clarette, ainsi que des résidents plus anciens, ont pris la parole lors d'un tour de table captivant, partageant leurs motivations pour s'installer dans le village. Le premier adjoint a ensuite utilisé le site de la commune, Arpaillargues-et-Aureilhac.fr, pour présenter l'histoire, les services municipaux, les

associations locales, les commerçants, le programme culturel à venir, la bibliothèque, le club informatique, les chemins de randonnée, l'école F. Dolto, et le secteur médical. Cela a suscité des échanges animés sur l'actualité de la commune.

À la fin de cette vue d'ensemble complète visant à faciliter l'intégration de tous, les participants ont par-

tagé la traditionnelle galette des rois.

Les nouveaux arrivants sont repartis après des échanges cordiaux et enrichissants, avec un colis offert par la municipalité. Cette journée d'accueil a trouvé sa place et sa nécessité dans le calendrier municipal, renforçant le sentiment de communauté à Arpaillargues-et-Aureilhac.



# CHANGEMENT AU SERVICE TECHNIQUE

Depuis un peu plus de 2 ans, les habitants de la commune avaient pris l'habitude de la rencontrer dans les rues ou sur les espaces verts de la commune.

**Laurie CHAULET**, habitante d'Aureilhac, a décidé de donner une

nouvelle orientation à sa vie professionnelle et a quitté l'équipe technique des agents municipaux.

Appréciée de tous, riverains ou collègues elle restera la première femme à avoir occupé cette fonction sur la commune.

Une sympathique réception en mairie, sous forme d'un petit déjeuner, en présence du maire, du premier adjoint, de l'adjoint aux travaux et de ses collègues a marqué sa dernière journée de travail.

Gérard DAUTREPPE n'a pas manqué l'occasion de féliciter Laurie pour sa motivation et sa bonne humeur.

De son côté et un peu émue, celle-ci tenait à remercier ses collègues pour leur confiance, leur patience et surtout pour l'excellente formation qu'elle a pu recevoir pendant cette période.

Après avoir reçu un sympathique cadeau de leur part, elle dévoilait son nouveau projet de départ à bord d'un camping-car, pour un travail itinérant, au niveau national.

Bonne route.



Arpailargues et  
Aureilhac

## Bibliothèque municipale Poète Alfred Méric



8 Place de la Liberté  
30700 ARPAILLARGUES  
et AUREILHAC  
Tél. : 04.66.81.82.23

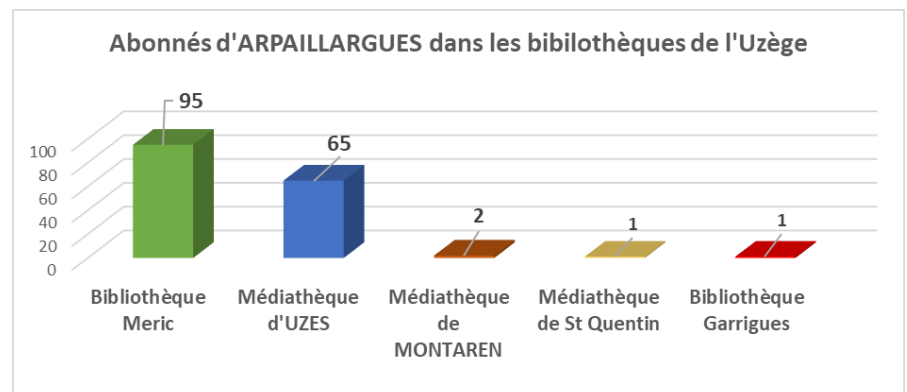
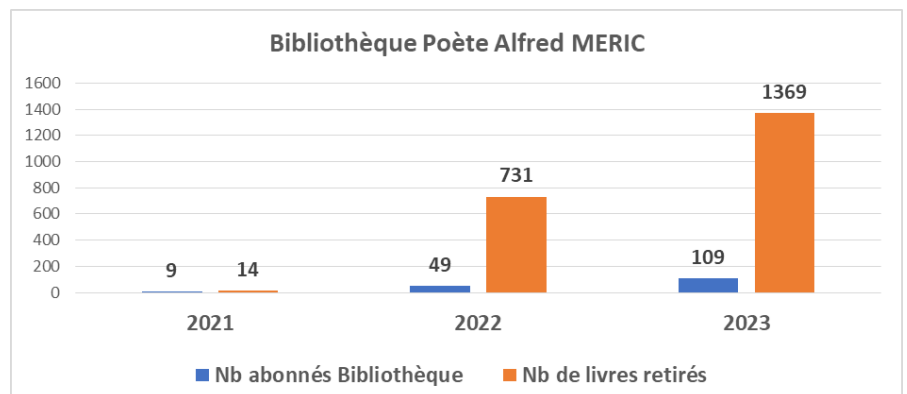


[www.arpailargues-aureilhac.fr](http://www.arpailargues-aureilhac.fr)

# LA BIBLIOTHEQUE EN PLEIN ESSOR

La bibliothèque Poète Alfred MERIC va prochainement fêter sa seconde année d'existence dans les nouveaux locaux de la salle polyvalente. En termes de fréquentation, les permanences (mardi de 9h30 à 12h, mercredi de 15h à 17h (18h à compter du 1<sup>er</sup> avril) et vendredi de 16h à 18h) sont de plus en plus animées avec, chaque lundi AM, à la demande, une animation informatique ouverte à tous. **En 2023**, 1399 livres ont été prêtés, avec un nombre d'abonnés du village dans le réseau des bibliothèques du pays d'UZES de 164 abonnés actifs. La moyenne nationale fait état d'un nombre moyen de lecteurs de 13.4% de la population, ARPAILLARGUES et AUREILHAC, proche des 15.5% est au-dessus de cette tendance.

Plus on prend de l'âge, plus on lit, 12 livres papier en moyenne pour les 15-44 ans et 21 pour le tranche des 45 ans et plus. On considère un « grand lecteur », la personne qui lit plus de 20 livres par an. Si près de la moitié des français lit le soir avant de se coucher, le manque de temps est le premier frein à la lecture. Pourtant la récente conférence à l'Ombrière à Uzès, à la rencontre de Michel DESMURGET et de Sophie MARINOPOULOS sur le thème « quels enfants laisseront nous à la planète ? » a montré l'importance de la lecture pour les enfants en particulier. A travers le livre « la fabrique du crétin digital », on a la confirmation qu'aucun autre loisir que la lecture, et ce dès le plus jeune âge, n'offre un éventail de bienfaits aussi large avec un impact considérable sur la réussite scolaire et professionnelle, avec des bénéfices sur le langage, la créativité, l'attention et bien sûr sur la culture générale. La lecture est un bouclier face au temps passé devant les écrans, désormais estimé à 56 minutes pour un enfant de 2 ans, 1h 34 pour un enfant de 5 ans, jusqu'à 7 heures pour les adolescents les jours sans école. En cumulé, sur les bases de l'utilisation en 2023, les français passent un peu plus de 15 ans de leur vie devant un écran.



Plusieurs abonnés sont inscrits dans d'autres bibliothèques, antérieurement au transfert récent dans les nouveaux locaux de la bibliothèque d'Arpailargues.

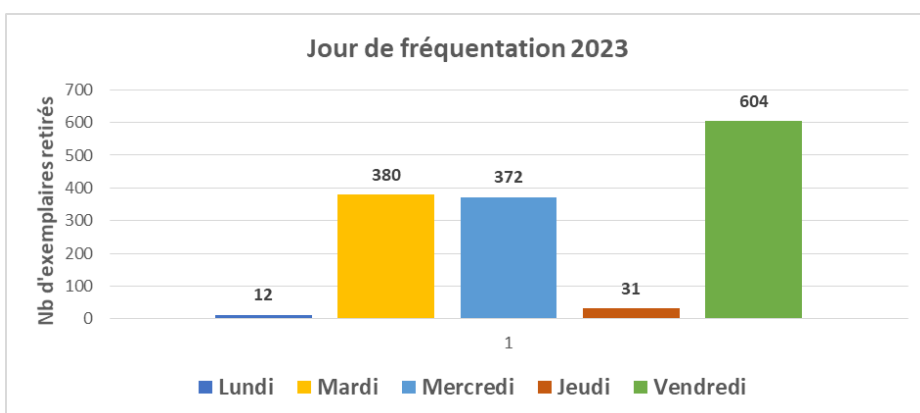


**A la bibliothèque d'ARPAILLARGUES**, les statistiques détaillées confirment la présence très soutenue des adultes et la progression de la fréquentation des enfants de la commune mais, malgré un éventail de nouveautés, de la faible adhésion des jeunes ou adolescents.

En ce début d'année 2024, l'équipe de bénévoles qui assure l'animation avec enthousiasme de la bibliothèque vient de mettre en ligne plusieurs nouveautés, et les innovations sont nombreuses. On relève dès à présent, la venue des assistantes maternelles le mardi matin, des liens créés avec l'école Françoise DOLTO et la mise en place d'une animation avec la crèche pour la création d'un espace intergénérationnel. D'autres projets sont encore à l'étude comme des expositions, un club lecture, des rencontres d'auteurs...

#### Bilan 2023 :

Au 31 décembre 2023, la commune enregistre **164 personnes inscrites dans le réseau** des bibliothèques de l'UZEGE. **La bibliothèque Poète Alfred MERIC dénombre pour sa part 109 adhérents**, dont 95 résident sur la commune. 1399 livres ont été retirés cette année dans les locaux de cette bibliothèque, avec un record de 195 en septembre.



#### Palmarès 2023 des ouvrages (en nombre de sorties)

Le bal des folles / Victoria Mas [ Albin Michel : 2019 ]	8
Mortelle Adèle (03) : Ce n'est pas ma faute ! / Monsieur Tan, Miss Prickly [ Tourbillon : 2013 ]	7
Mortelle Adèle (05) : Poussez-vous, les moches ! / Monsieur Tan, Miss Prickly [ Tourbillon : 2013 ]	7
Mortelle Adèle (13) : Big bisous baveux / Mr Tan [ Tourbillon : 2017 ]	7
Mortelle Adèle (14) : Prout atomique / Mr Tan, Diane Le Feyer [ Tourbillon : DL 2018 ]	7
Mortelle Adèle (15) : Funky moumoute / Mr Tan, Diane Le Feyer [ Tourbillon : DL 2018 ]	7
Animal Jack (01) : Le cœur de la forêt / Thierry Kid Toussaint [ Dupuis : DL 2019 ]	6
Animal Jack (02) : La montagne magique / Thierry Kid Toussaint [ Dupuis : DL 2019 ]	6
Écoute la pluie tomber / Olivia Ruiz [ JC Lattès : 2022 ]	6
La Décision / Karine Tuil [ Gallimard : 2022 ]	6
La déraison / Agnès Martin-Lugand [ Michel Lafon : 2022 ]	6
Le jeune homme / Annie Ernaux [ Gallimard : 2022 ]	6
Les enfants sont rois / Delphine de Vigan [ Gallimard : 2021 ]	6
Lucie / Bernard Minier [ XO : 2022 ]	6
Max et Lili (88) : Lili fait sa commandante / Dominique de Saint-Mars, Serge Bloch [ Calligramme : cop. 2009 ]	6
Mortelle Adèle (09) : La rentrée des claques / Mr Tan, Diane Le Feyer [ Tourbillon : 2015 ]	6

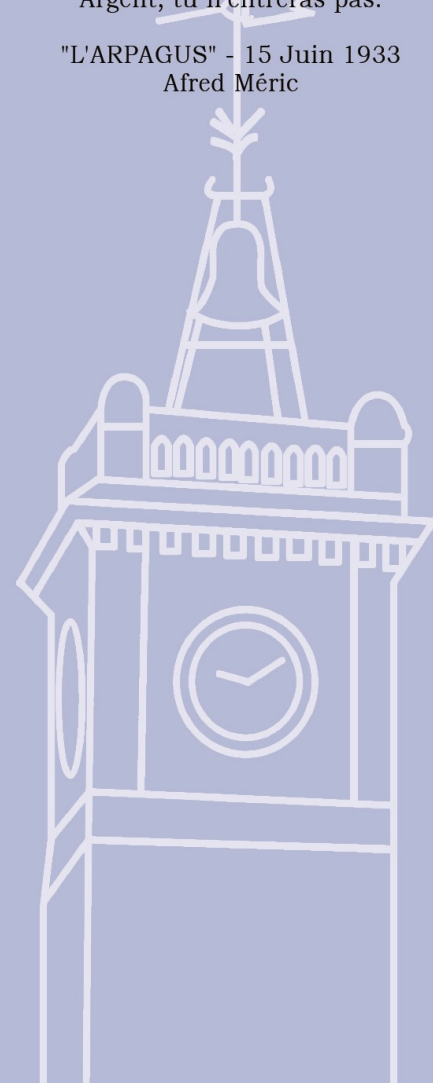
#### LOU VIEL POËTA DE VILLAJE (LE VIEUX POËTE DE VILLAGE)

Simple poète de village,  
Je n'ai jamais fui mon pays,  
La tête grise et l'air sauvage,  
Aux palais je préfère mon nid.  
Je vis tout seul comme un ermite,  
Sans orgueil et sans ambition  
Et l'eau qui bout dans ma marmite  
Fait plus de bruit que mes chansons.

Je serai tel toute ma vie,  
Ne me courbant devant l'argent,  
Je me moque du rire des gens  
Et suis fier de ma bourse tarie.  
Ce qui perdra l'humanité  
Selon ma faible intelligence,  
C'est l'or qui en toute circonstance  
Au marché peut tout acheter.

C'est pour l'argent qu'on fait la guerre,  
Pour l'argent on vend les enfants ;  
Tant qu'il y aura de l'argent sur terre  
Y aura des larmes et du sang.  
Dans ma demeure, le vrai nid  
Des hiboux, des effraies et des rats,  
Des souris et chauves-souris,  
Argent, tu n'entreras pas.

"L'ARPAGUS" - 15 Juin 1933  
Alfred Méric





## LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR

La féerie des années 80 lors de la soirée Disco organisée par l'association Les Capitelles.

Près d'une centaine de participants ont répondu présents, parés de déguisements hauts en couleur, prêts à faire revivre l'énergie et la folie de cette époque légendaire.

Bravo à Bernadette SOUCHAY et à son équipe pour l'organisation de cette soirée très rythmée et pleine de convivialité.



## UN CARNAVAL HAUT EN COULEURS

Pour lancer son retour dans l'animation locale, le nouveau comité des fêtes a remis à l'honneur la soirée carnaval, pour les petits mais aussi pour les grands avec des déguisements recherchés. Le jury a eu du mal pour départager les plus imaginatifs déguisements du concours mis en place. Au fil de la soirée plusieurs personnages connus se sont croisés, avec beaucoup d'originalité et surtout de franche rigolade. Même les vampires n'ont pas fait trembler Obélix et le corsaire a su mener son bateau à bon port avec la bénédiction de l'évêque local. Pour un coup d'essai les membres du comité des fêtes ont réussi un coup de maître.



*Le onze de l'équipe organisatrice*





## LOTO ... de nombreux gagnants

La période des lotos est désormais terminée et une nouvelle fois les habitants de la commune ont répondu favorablement à l'invitation des associations. Du club ARPAGUS à L'APE, au club de foot et enfin au comité des fêtes, tous ont été satisfaits de ces journées où l'on a beaucoup « boulégué ».



## SECOND SALON DU LIVRE

Belle réussite pour cette seconde édition du salon du livre, organisée par Alain MARTIN et son équipe de l'ADPAC. Nous laissons le commentaire à l'un des auteurs présents ce jour-là dans la salle polyvalente, qui nous a adressé le message suivant :

*« Un village de 1100 habitants, autrement dit « un petit village », qui ce dimanche 18 février 2024 a organisé un salon du livre digne des grands et à certains égards...mieux encore.... Au-delà de l'accueil convivial d'Alain MARTIN, maître d'œuvre de la manifestation, aidé en cela par des membres de son entourage, cette journée a bénéficié de la visite de vrais amateurs de lecture. En effet, chacun des stands a retenu un intérêt particulier aux yeux des visiteuses et des visiteurs. Merci à Monsieur le maire et aux élus de cette municipalité pour avoir permis aux auteurs que nous sommes, de présenter leur travail. »*

Un participant heureux d'avoir été retenu pour ce salon du 18 février 2024.





# AGENDA

- ▶ 19 Avril 2024 **Conférence** : Concorde ce fleuron de l'aéronautique français à 16h Bibliothèque municipale
- ▶ 20 Avril 2024 **Théâtre**, compagnie Electron libre "les belles sœurs", salle polyvalente 20h30
- ▶ 4 et 5 Mai 2024 **Stage de danses** de Balkan Association Danse du Monde
- ▶ 08 Mai 2024 Retour **fête taurine** avec Bandido et Encierro par comité des fêtes (en suspens)
- ▶ 22 Mai 2024 La **ludothèque** de retour à 14h. Salle polyvalente.
- ▶ 25 Mai 2024 **Inauguration city stade**
- ▶ 25 Mai 2024 Le club **ARPAGUS fête ses 40 ans**
- ▶ 2 Juin 2024 **Vide Grenier** APE au stade
- ▶ 2 Juin 2024 **Repas camarguais** par l'association les Capitelles
- ▶ 10 Juin au 29 Juin 2024 **Exposition "Modernité"** au temple
- ▶ 15 Juin 2024 **Le temps des cerises**, Parc municipal
- ▶ 05 juillet 2024 Soirée Autres rivages, **Musique du Monde** à 21h00 au parc
- ▶ 13 juillet 2024 **Repas villageois**, parc ou devant salle polyvalente
- ▶ 20 et 21 juillet 2004 **Stage d'été** fil de soie
- ▶ 24 juillet 2024 **Marché nocturne**, place de la liberté à partir de 19h.
- ▶ 02 Août 2024 Concert **musique classique**, Trio calligramme, au temple
- ▶ 09 Août 2024 **Concert RED Cloud** à 21h parc municipal
- ▶ 17 Août 2024 **Retour de Bob Brault (ex Martin Circus)** concert à 21h parc municipal
- ▶ 15 septembre 2024 4ème édition **ART'Paillargues**
- ▶ 06 octobre 2024 **Fête des confitures** dans le petit jardin, par association la Zébrine
- ▶ 29 et 30 novembre 2024 **Téléthon** salle polyvalente et stade
- ▶ 07 décembre 2024 **Repas des aînés** à 12h dans la salle polyvalente
- ▶ 15 décembre 2024 Repas de Noel, club **ARPAGUS**



## Théâtre le 20 Avril à 20h30 - salle polyvalente

« Francky invite dans sa nouvelle maison de campagne ses deux frères et ses belles-sœurs. Qu'est-ce qu'une belle-sœur ? Une pièce rapportée qui doit trouver sa place dans une tribu. Là, elles sont trois et aucune ne ressemble à l'autre. Et puis, il y a le grain de sable qui va faire exploser les non-dits, les fantasmes, les mensonges, les faux-semblants et les couples... C'est Talia, la ravissante secrétaire de Francky, que les deux autres frères ont très bien connue, elle est aussi invitée. C'est aussitôt la panique chez les hommes et la suspicion chez les femmes.

Une comédie familiale hilarante où mensonges, rivalités et adultères nous rappellent que les hommes sont (en général) plutôt lâches, et les femmes (souvent) impitoyables ! »

*Entrée libre participation en fin de représentation.*



## Le vendredi 19 Avril à 16h00, bibliothèque Poète Alfred MERIC

**Concorde, fleuron de l'aéronautique français** - Conférence gratuite par Jean-Pierre Beaufey, ancien navigant sur le supersonique, ingénieur de l'aéronautique, retraité.

Le mardi 25 juillet 2000, à Gonesse, Val d'Oise, l'avion Concorde F-BTSC, vol Air France 4590, s'écrase peu après son décollage de l'aéroport Charles de Gaulle, causant la mort de 113 personnes. Plus de vingt années plus tard, afin de ne pas les oublier, cette conférence (ainsi qu'un livre) rend hommage aux victimes, et particulièrement à l'équipage disparu. Cet événement tragique est relaté minutieusement, à la recherche de la vérité et sans complaisance, sous forme de non-fiction romancée, depuis le jour de l'accident jusqu'à l'épilogue au procès de Versailles en 2012. À travers l'histoire personnifiée du Sierra Charlie, c'est toute celle de Concorde qui est proposée et, par le fait, une grande partie de l'histoire de la Compagnie Air France.